

## Berce du Caucase/Giant hogweed



Plante  
Plant



Tige  
Rod



Feuille  
Leaf

## Berce laineuse/Woolly cradle



# Le Mayolois

BULLETIN MUNICIPAL • MUNICIPAL BULLETIN



ÉTÉ 2020  
SUMMER 2020



### Table des matières

Nouvelles du conseil	2&3
Prochaines séances du conseil municipal	3
Administration	4
Gros encombrants	5
Service de sécurité incendie de Mayo & Mulgrave-et-Derry	5
SOPFEU	6
Taxes municipales	7
Forêt-la-Blanche	7
Permis pour travaux et rénovations	8
Prix des différents permis	8
Aide aux familles (Résidents permanents)	9
Fosses septiques	10
Avis important sur la berce du caucase (plante qui représente un risque pour la santé)	11
Photographies	12

### Table of Contents

Council News	2&3
Next council meetings	3
Administration	4
Bulk Items	5
Mayo & Mulgrave-et-Derry Fire Safety Department	5
SOPFEU	6
Municipal Taxes	7
Forêt-la-Blanche	7
Construction and Renovation Permits	8
Permit Prices	8
Help For Families (Permanent residents)	9
Septic Tanks	10
Important notice on giant hogweed (plant that represents a health risk)	11
Photographs	12



## Nouvelles du Conseil

La crise de la COVID a obligé les municipalités à mener leurs affaires de façon différente depuis mars dernier. Nous avons dû tenir nos réunions du conseil à distance (par téléphone) pendant quelques mois. La Santé publique nous autorise maintenant à tenir nos réunions du Conseil au bureau municipal mais à condition de respecter les mesures de distanciation physique de 2 mètres. La salle du Conseil étant trop petite pour accueillir les citoyens en respectant la distance de 2 mètres, nous devons continuer à tenir nos réunions à huis-clos jusqu'à nouvel ordre. Les réunions du Conseil sont enregistrées et mis en ligne sur notre site web (sous « Procès-verbaux-audio»). Nous espérons tous que tout reviendra à la normale très bientôt!

Certains d'entre vous se questionnent sur la nouvelle parue dans un journal local concernant l'adoption par le Conseil municipal d'un projet de règlement concernant la culture du cannabis dans la municipalité. Les membres du Conseil sont préoccupés, tout comme bon nombre de citoyens, des nuisances engendrées par la culture du cannabis, comme on a pu le voir à Masson où les résidents ont été incommodés par les odeurs qui se dégagent des serres à proximité, et de la pollution lumineuse qui affecte toute la région, y compris Mayo. Il est important de comprendre qu'en l'absence de réglementation municipale, un entrepreneur pourrait s'installer là où bon lui semble et construire des serres de grande surface sans que la municipalité puisse intervenir. Aussi, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité ne peut interdire totalement la production et la vente de cannabis sur son territoire (<https://www.sam.ca/peut-on-interdire-la-production-et-la-vente-de-cannabis-dans-sa-municipalite/>).

Suite à la page 3

## Council News

The COVID crisis has forced municipalities to conduct their business differently since last March. We had to hold our board meetings remotely (over the phone) for a few months. Public Health authorities now authorize us to hold our Council meetings at the municipal office but on condition that we respect the 2-meters distancing rule. As the Council meeting room is too small to accommodate citizens while respecting the 2-meter distance, we must continue to hold our meetings in camera until further notice. Council meetings are recorded and posted on our website (under "Procès-verbaux-audio" in French only). We all hope that everything will be back to normal very soon!

Some of you are wondering about the news that appeared in a local newspaper concerning the adoption by the City Council of a draft by-law concerning the cultivation of cannabis in the municipality. The members of the Council are concerned, like a good number of citizens, about the potential nuisances caused by the cultivation of cannabis, as we have seen in Masson where the residents were bothered by the odors that emanate from the greenhouses nearby, and of light pollution that affects the entire region, including Mayo. It is important to understand that in the absence of municipal regulations, a contractor could settle wherever he sees fit and build large greenhouses without the municipality being able to intervene. Also, according to the Land Use Planning and Development Act, a municipality cannot totally prohibit the production and sale of cannabis on its territory. (<https://www.sam.ca/peut-on-interdire-la-production-et-la-vente-de-cannabis-dans-sa-municipalite/>).

Continued on page 3

## Avis important sur la berce du caucase (plante qui représente un risque pour la santé)

La berce du Caucase est une espèce de la famille des Apiaceae (figure 1). Elle a été identifiée pour la première fois au Québec en 1990 et elle est déjà présente dans plusieurs de ses régions. De port majestueux et spectaculaire (le plant peut atteindre cinq mètres de hauteur), la berce du Caucase est attrayante pour les jardiniers amateurs qui l'utilisent dans leurs aménagements paysagers. C'est d'ailleurs de cette façon que la plante a été introduite. Cependant, la berce du Caucase représente un risque pour la santé et pour la biodiversité.

La sève de la berce du Caucase contient des furanocoumarines.

- Ces toxines causent une affection cutanée appelée phytophotodermatite
- Le contact avec les furanocoumarines est indolore. Cependant, ces toxines, lorsqu'elles sont activées par la lumière (rayons ultraviolets), rendent la peau extrêmement sensible au soleil, causant des dommages aux cellules cutanées superficielles
- Les phytophotodermatites liées aux furanocoumarines peuvent se développer jusqu'à 48 heures après l'exposition à la sève de la plante. Elles sont caractérisées par des lésions qui ressemblent à des brûlures

À Mayo, nous avons vu des berces laineuses, qui peuvent aussi causer des dermatites, mais leur gravité est moindre que celles qui sont causées par la berce du Caucase.

Pour signaler la présence de la plante, communiquez avec la municipalité et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au 1 800 561-1616. Photographiez le plant pour permettre de confirmer votre observation par les professionnels du MDDEP.

## Important notice on giant hogweed (plant that represents a health risk)

Giant hogweed is a species of the Apiaceae family (Figure 1). It was identified for the first time in Quebec in 1990 and is already present in several of its regions. Majestic and spectacular in shape (the plant can reach five meters in height), giant hogweed is attractive to home gardeners who use it in their landscaping. This is how the plant was introduced. However, giant hogweed poses a risk to health and biodiversity.

The sap of giant hogweed contains furanocoumarins

- These toxins cause a skin condition called phytophotodermatitis
- Contact with furanocoumarins is painless. However, these toxins, when activated by light (ultraviolet rays), make the skin extremely sensitive to the sun, causing damage to superficial skin cells
- Furanocoumarin-related phytophotodermatitis can develop up to 48 hours after exposure to the plant sap. They are characterized by lesions that resemble burns

In Mayo we saw woolly cradles, they can also cause dermatitis, but their severity is less than those caused by giant hogweed.

To report the presence of the plant, contact the municipality and the Ministry of Sustainable Development, Environment and Parks at 1 800 561-1616. Photograph the plant to help confirm your observation by MDDEP professionals

Fig. 1



# Fosses Septiques

## Septic Tanks

### Fosses septiques

Épursol procédera aux vidanges des fosses septiques du mardi au jeudi entre le 31 août et 25 septembre 2020. Selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) du gouvernement du Québec, les fosses des résidences permanentes doivent être vidangées aux 2 ans et les résidences secondaires aux 4 ans. Si c'est votre tour, vous allez recevoir une lettre par la poste au mois d'août vous annonçant durant quelle semaine du mois de septembre, Épursol vidangera la fosse de votre résidence.

Cette année nous avons été en appel d'offres pour le renouvellement du contrat et c'est encore Épursol qui a obtenu le contrat pour les 4 prochaines années sauf qu'il y a eu une augmentation de la tarification. Le prix pour 2020, 2021 et 2022 sera donc majoré à 195\$ par année, et il sera de 200\$ pour 2023. Nous devons donc faire un ajustement au compte de taxes de 2021 pour rattraper cette hausse. Si votre fosse n'a pas encore été vidangée, elle doit absolument l'être cette année pour compléter notre inventaire des installations septiques. Nous vous demandons votre collaboration afin de respecter notre engagement. Ceux qui refusent de faire vidanger leur fosse pourraient avoir à prouver la conformité de leur fosse, et ce, à leurs frais.

### Septic Tanks

Épursol will drain septic tanks from Tuesday to Thursday between 31 August and 25 September 2020. According to the Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) of the Government of Quebec, the pits of permanent residences must be drained every 2 years and secondary residences every 4 years. If it is your turn, you will receive a letter by mail in August announcing during which week of September, Épursol will drain the pit of your residence.

This year we had a call for tenders for the renewal of the contract. Épursol won the contract again for the next 4 years, but there will be a price increase. The cost will be 195\$ per year for 2020, 2021 et 2022, et de \$200 pour 2023. We will therefore have to make an adjustment to the 2021 tax account to make up for this increase. If your septic tank has not yet been drained, it must be drained this year to complete our inventory of the septic systems. We ask for your cooperation in fulfilling our commitment. Those who refuse to have their septic tank emptied may have to prove the conformity of their tank, at their own expense.

### Nouvelles du Conseil

(Suite)

C'est pourquoi la municipalité veut se doter d'un règlement qui permettra de déterminer dans quelle zone de la municipalité une telle entreprise pourrait s'établir et sous quelles conditions (surfaces de bâtiments, distance de la route et des voisins, intensité de la lumière dégagée, filtration de l'air pour éviter les odeurs, etc.). Nous allons travailler avec des spécialistes d'expérience (avocat et urbaniste) et consulter d'autres petites municipalités afin de nous assurer de développer et d'adopter un règlement qui minimisera les inconvénients pour les résidents et qui ne pourra être contesté en cour. En attendant, comme nous avons adopté un projet de règlement à la séance du Conseil de juillet, aucune demande d'implantation d'entreprise de production ou de vente de cannabis ne pourra être considérée jusqu'à ce que le règlement soit adopté.

Finalement, j'aimerais signaler qu'il y a eu des actes de vandalisme au parc municipal Gaëtan-Brunet. Nous demandons aux résidents de ce secteur et aux passants de garder un œil sur le parc et de signaler toute activité suspecte ou observations à la directrice générale au 819-986-3199 poste 3.

Bonne fin d'été!

Robert Bertrand  
- Maire

Prochaines séances du conseil municipal  
3 août, 7 septembre, 9 octobre

### Council News

(Continued)

This is why the municipality wants to adopt a by-law, which will make it possible to determine in which area of the municipality such a company could be established and under what conditions (building surfaces, distance from the road and neighbors, light intensity, air filtration to avoid odors, etc.). We will work with experienced specialists (lawyer and planner) and consult with other small municipalities to ensure we develop and adopt a by-law that will minimize inconvenience to residents and that cannot be challenged in court. In the meantime, as we adopted a draft by-law at the July Council meeting, no request to set up a cannabis production or sale business can be considered until the by-law is adopted.

Finally, I would like to point out that there have been acts of vandalism at the Gaëtan-Brunet municipal park. We ask residents of this area and passers-by to keep an eye on the park and report any suspicious activity or sightings to the Director General at 819-986-3199 ext 3.

Have a good end of summer!

Robert Bertrand  
- Mayor

Next council meetings  
August 3, September 7, October 9

# Administration

Administration

## Administration

- Nouveau règlement no. 2020-02 concernant la limite de vitesse sur le chemin Rivière-Blanche (en résumé la limite de vitesse a été réduite à 40 km/h) et le règlement est sur le site de la municipalité pour consultation.
- Vers le 6 mai 2020 il y a eu l'affaissement du gros ponceau sur le chemin Somers. La circulation est donc interdite dans ce secteur. La municipalité est en attente des rapports des intervenants dans ce dossier. Nous avons embauché un expert pour émettre une opinion avec conclusion des raisons de l'affaissement suite aux recommandations de notre aviseur légal. Les travaux n'avancent pas vite, mais la municipalité fait tout en son pouvoir pour faire corriger la situation.
- Le comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (Cobali) procédera à la caractérisation de la rivière-Blanche la semaine du 10 au 17 août 2020. Si des propriétaires sur le bord de la rivière-Blanche étaient prêts à laisser emprunter leur accès à l'eau, ça serait utile pour le Cobali.

## Administration

- New by-law no. 2020-02 concerning the speed limit on Rivière-Blanche road (in summary the speed limit has been reduced to 40 km / h) and the by-law is on the municipality's website for consultation.
- Around May 6, 2020 the large culvert collapsed on Somers Road. Traffic is therefore prohibited in this sector. The municipality is awaiting the reports from the various actors in this file. We also hired an expert, as recommended by our legal advisor, to determine the reasons for the collapse. The work is not progressing quickly, but the municipality is doing everything in its power to correct the situation.
- The Lièvre River (Cobali) watershed committee will characterize the Rivière-Blanche the week of August 10 to 17, 2020. If owners on the edge of the Rivière-Blanche would be willing to allow them to use their access to the river, it would be useful to Cobali.

# AIDE AUX FAMILLES

(Résidents permanents)

HELP FOR FAMILIES  
(Permanent residents)

## AIDE AUX FAMILLES (Résidents permanents)

Pour 2020, la municipalité veut encourager les activités chez les jeunes et aider les familles.

Votre enfant ou vos enfants sont inscrits à une activité artistique ou sportive? Vous pouvez vous faire rembourser un maximum de 100 \$ par enfant (0 à 17 ans) par année.

Il vous suffit de remplir le formulaire disponible en ligne ou au bureau de la municipalité, de nous présenter la facture originale détaillée avec le nom de l'enfant et une preuve de résidence. Vous pouvez déposer votre demande directement au bureau de la municipalité en personne ou par la poste.

Chaque demande sera étudiée à l'interne. Des preuves supplémentaires pourraient être exigées.

## HELP FOR FAMILIES (Permanent residents)

In 2020, the municipality wants to encourage youth activities and help families to this end.

Have you registered your child or children in an artistic or sports activity? You can be reimbursed for up to \$100 per child (0–17) per year.

Just complete the form at the municipal office or online, submit the original invoice with the child's name included on it, and a proof of residence. You can bring your application directly to the municipal office or mail it to us.

Each application will be considered internally. Additional supporting documentation may be requested.



# Permis

Permits

## Permis pour travaux et rénovations

Vous prévoyez effectuer des travaux? Nous vous rappelons que vous devez, au préalable, vous procurer un permis. En conformité avec le règlement sur les permis et les certificats, 2016-02-19, article 4.2, toute personne qui désire construire et/ou rénover, reconstruire, déplacer, implanter ou agrandir, etc. doit se procurer un permis auprès de l'inspecteur de la municipalité en fournissant tous les documents nécessaires à l'émission dudit permis. Délai d'émission d'un permis : au plus tard 30 jours à partir du moment où la demande est complète incluant les plans, documents nécessaires et autorisation pour tous les autres règlements ou lois applicables. Vous devez obtenir un permis d'abattage d'arbres (gratuit) auprès de l'inspecteur afin de respecter les règlements en vigueur.

## Prix des différents permis

La tarification des permis est à l'étude, nouveau règlement à venir

## Construction and Renovation Permits

Are you planning on doing some construction work this spring? We remind you that you must first obtain a permit. In conformity with article 4.2 of Bylaw 2016-02-19 on permits and certificates, anyone who wishes to build, rebuild, move, install, enlarge, etc., must obtain a permit from the municipal inspector by submitting all the documents required for the issuance of this permit. Deadline for issuance of a permit: no later than 30 days following the reception of a complete application, including plans, required documents, and authorizations with respect to all other applicable regulations and laws. Under current by-laws, you must acquire a permit from the inspector to fell trees (free of charge).

## Permit Prices

Permit pricing is under review, new by-law to come

# Gros encombrants

Bulky Items

## Gros encombrants

La collecte d'encombrants qui devait avoir lieu le 14 septembre est annulée cette année. Il y a eu beaucoup d'abus : la municipalité avait mis à la disposition des citoyens un conteneur au 285 chemin Rivière-Blanche (Recyclage S.C.N.) pour une période de 13 jours (du 5 au 18 mai). Nous avons été obligés de louer un total de 4 conteneurs, et les gens ont continué à apporter des encombrants jusqu'au 22 mai. Nous vous rappelons que vous avez accès à l'Écocentre au 259, Montée du Gore, Canton de Lochaber, 819-985-3291, où vous pouvez aller déposer vos gros encombrants, métal, matériel de construction, pneus, appareils électroniques, etc. L'Écocentre est ouvert le vendredi de 13h à 16h et le samedi matin de 9h à 12h30.

## Service de sécurité incendie de Mayo & Mulgrave-et-Derry

Les inspections à domicile sont suspendues en raison du Covid-19 (vous l'aurez deviné !)

## Bulky Items

The bulky collection scheduled for September 14 is cancelled this year. There was a lot of abuse : the municipality had made a container available to citizens at 285 Rivière-Blanche Road (Recyclage S.C.N.) for a period of 13 days (May 5-18). We had to rent a total of 4 containers, and people continued to bring bulky items until May 22. We remind you that you have access to the Ecocentre at 259, Montée du Gore, Township of Lochaber, 819-985-3291, where you can drop off your bulky items, metal, construction equipment, tires, electronics, etc. The Ecocentre is open on Friday from 1pm to 4pm and on Saturday morning from 9am to 12:30pm.

## Mayo & Mulgrave-et-Derry Fire Safety Department

Home inspections suspended due to Covid-19 (as you might have guessed!)

# SOPFEU

SOPFEU

## SOPFEU

Suite à la pandémie du Covid-19, SOPFEU invite les municipalités à envisager de suspendre les feux à ciel ouvert pour éviter de faire sortir les pompiers en cette période de confinement. Nous vous invitons à consulter le site de la Sopfeu ([sopfeu.qc.ca](http://sopfeu.qc.ca)) pour valider si les feux à ciel ouvert sont permis, MAIS nous suggérons d'éviter de faire des feux pour la sécurité de nos pompiers volontaires qui sont des acteurs essentiels en cette période difficile. Merci de votre précieuse collaboration.

Pour vérifier le danger d'incendie, contactez la SOPFEU au 1-800-463-feux ou visitez leur site web au [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)

## SOPFEU

Following the Covid-19 pandemic, SOPFEU invites municipalities to consider suspending open fires to avoid having firefighters go out during this confinement period. We invite you to consult the Sopfeu website ([sopfeu.qc.ca](http://sopfeu.qc.ca)) to validate whether open fires are permitted, BUT we suggest avoiding fires for the safety of our volunteer firefighters who are essential players in this difficult period. Thank you for your precious collaboration.

To check for fire risks, contact SOPFEU at 1-800-463-3389 or visit their site web at [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)



# Taxes municipales

Municipal Taxes

## Taxes municipales

Le prochain versement est dû le 20 août 2020. Nous vous rappelons que vous pouvez payer en ligne avec la plupart des institutions financières.

## Forêt-la-Blanche

Le Pavillon d'accueil est ouvert au public du mercredi au dimanche de 9h30 à 16h30 pendant l'été, et ce jusqu'au 1er septembre. Après cette date, il sera ouvert les samedis et dimanches de 10h à 16h. Nous vous rappelons que les sentiers sont ouverts en dehors des heures du Pavillon, mais on doit déposer les droits d'entrée (\$7/adulte, \$4/enfant de 5 à 17 ans et \$15/famille) dans la boîte près de la porte d'entrée du Pavillon.

Les Amis de la Forêt-la-Blanche tiendront leur assemblée générale annuelle le dimanche 30 août à 10h au Pavillon d'interprétation, 300 chemin Saddler, Mayo.

## Municipal Taxes

The next tax instalment is due August 20, 2020. Also, we remind you that you can pay online with most financial institutions.

## Forêt-la-Blanche

The Interpretation Centre is open to the public from Wednesday to Sunday from 9.30am to 4.30pm during the summer, until September 1st. After this date, it will be open on Saturdays and Sundays from 10am to 4pm. We remind you that the trails are open outside the hours of the Pavilion, but you must deposit the entrance fees (\$ 7 / adult, \$ 4 / child from 5 to 17 years old and \$ 15 / family) in the box near the entrance of the Reception Centre.

The Friends of the Forêt-la-Blanche will be holding their annual general meeting on Sunday, August 30 at the Interpretation Centre, 300 Saddler Rd., Mayo.